**Bienvenue au CHU de Liège**

La Direction du CHU de Liège a décidé de mettre à votre disposition des tenues de travail dans le cadre de votre stage sur nos différents sites.

**A. Obtention de la carte Friends**

1) Chaque stagiaire doit faire la demande de badge avant le stage, par mail ([acces@chuliege.be](mailto:acces@chuliege.be)), en communiquant les infos nécessaires : nom, prénom, adresse domicile, numéro de téléphone, lieu de stage (Sart Tilman, NDB, Esneux), les dates du stage et l’accès au(x) parking(s) si besoin (voir point B.).

2) Lorsque le badge est prêt, une réponse par mail est adressée au demandeur, l’invitant à venir le récupérer au guichet de la route 661 dans la verrière du Sart Tilman.

Remarque: Le badge est délivré pour toute la formation et pas juste pour un stage. Il faut donc que le stagiaire le conserve et fasse une demande de réactivation via la boîte acces@chuliege.be, pour les éventuels prochains stages. En cas de perte ou de vol, l’obtention d’une nouvelle carte sera à votre charge, moyennant le paiement d’un montant de 10 euros.

**B. Accès parkings**

1) Comme précisé, la demande d’accès parking doit être faite préalablement, en précisant le ou les sites de stage.

2) Pour le Sart Tilman, le parking en pause A est le P107, une carte abonnement spécifique est produite (car l’accès n’est pas géré par le contrôle d’accès encodé sur le badge). Pour les pause B et nuit, les stagiaires ont accès au parking souterrain, avec le badge Friends.

3) Pour le site de NDB, le parking se situe à l’arrière du château, en face des vestiaires, accès avec le badge Friends.

4) Pour le site d’Esneux, le parking se trouve sur la gauche du bâtiment de revalidation, accès avec le badge Friends.

**C. Activation de la carte pour l'accès aux vêtements et casier**

Afin de pouvoir disposer d'une tenue, vous devez vous rendre à la lingerie du site sur lequel vous êtes en stage, y déposer une caution de 50€ et remplir votre fiche signalétique. Votre carte Friends sera programmée. Elle reprendra le modèle de vêtement qui vous est attribué, ainsi que votre taille.

Si un changement s’avérait nécessaire, adressez-vous au personnel de la lingerie; votre carte sera reprogrammée en fonction du changement sollicité. Le badge est multi-sites et vous permet de ce fait et sur simple demande, de retirer des tenues au Sart Tilman, à NDB où à Esneux. La localisation des vestiaires est détaillée au point F.

**D. Fonctionnement du distributeur de vêtements**

Le système est accessible 24h/24, week-end compris.

Présentez votre badge devant le lecteur prévu à cet effet. Vous pouvez recevoir au maximum deux tenues complètes (veste et pantalon). Par la suite, pour obtenir une tenue propre, il est impératif de rendre au préalable, votre tenue usagée au récupérateur de linge sale. En aucun cas, votre tenue ne peut être mise dans les sacs à linge.

Tous les vêtements sont équipés d’une puce, qui est lue automatiquement lors de la mise au linge sale, ainsi que lors de la délivrance d’une tenue propre. Ceci permet de tracer le vêtement en tout temps, ainsi que de détecter les dégâts qui lui sont occasionnés. Si le distributeur présentait une pièce déjà endommagée, veuillez en référer le plus rapidement possible au personnel de la lingerie. Vous êtes responsables des vêtements mis à votre disposition par le CHU. Toute tenue détériorée, perdue ou volée, fera l’objet d’une facturation.

**Les tenues mises à votre disposition ne peuvent être utilisées que dans les différents sites du CHU et en aucun cas dans d'autres centres hospitaliers. Il est impératif que l’entièreté des tenues mises à votre disposition par le CHU soit restituée pour pouvoir récupérer votre caution de 50€ !**

**E. Fonctionnement des smartlockers (distributeurs de housses) sur le site Notre-Dame des Bruyères**

Avant d’accéder au distributeur de housses pour vous changer, vous devez être en possession de votre tenue de travail, disponible au distributeur de vêtements, situé au niveau 0 du château.

Passez votre badge sur le lecteur du distributeur de housses, en veillant à garder un pied sur le tapis noir au sol, la porte s’ouvre, permettant le retrait (ou le dépôt) de la housse; dès que vous quittez le tapis, la porte se referme.

A la première utilisation, vous recevez une housse vide que vous devez impérativement retirer du distributeur, dans laquelle il faut intégrer votre étiquette personnelle dans la fenêtre transparente plastifiée. Vous pouvez alors vous changer dans la pièce équipée de banquettes et patères, déposer vos vêtements et effets personnels dans la housse, laquelle dispose de deux parties, l’une pour les effets privés et l’autre pour les effets professionnels et les chaussures. Il est possible d’y accrocher un cintre pour pendre vos vêtements dans chacune des deux parties, deux crochets sont réservés à cet effet.

Après vous être changé(e), il faut restituer la housse dans l’automate, passer à nouveau votre badge sur le lecteur, le système propose la première position libre sur le convoyeur. Le lien est alors constitué dans le système entre votre badge et la housse, qui devient personnelle et accessible uniquement par vous-même.

Pour les pièces les plus volumineuses (sac de sport, bottes, casque de moto ou de vélo…), 72 casiers (2 blocs de 36) à utilisation temporaire (maximum 24 heures) sont mis à disposition dans le couloir menant aux vestiaires. Ces derniers fonctionnent avec le badge institutionnel.

Attention: la fermeture est automatiquement désactivée après 24 heures d’utilisation, il faut donc impérativement en vider le contenu en fin de journée.

**F. Localisations des distributeurs de vêtements et lingeries**

Sart Tilman :

Lingerie : bloc central -4 route 1080

DAV : I.C.A.B., niveau -3, suivre route 965 fléchage 22-22 porte T603324

Vestiaires : bloc central -2 route 871

Ourthe-Amblève :

Lingerie : niveau 0 route 40

DAV: niveau +3 bar 3.004

Vestiaires : niveau +3 bar 3.017 bar 3.008 bar 3.005 Niv 0 bar route 60

Notre-Dame des Bruyères :

Lingerie, DAV, smartlockers (distributeurs de housses) et vestiaires : au château niveau 0 route 70

**G. Contacts :**

Pour le badge : [acces@chuliege.be](mailto:acces@chuliege.be)

Pour les tenues, en cas d’erreur dans l’encodage de votre carte (identification, taille, modèle) ou si celle-ci ne fonctionnait pas, vous pouvez contacter, dans cet ordre :

1. Lingerie :
   * Sart Tilman :

*Mme F. BLONDEL - Brigadière*

🕾 04/323 7122 ou 4636, du lundi au vendredi de 6h à 16h

* + Ourthe-Amblève :

*Mmes E. ELSTNER & N. PIERRARD - Lingères*

🕾 04/323 9727 ou 4895, du lundi au vendredi de 6h à 14h

* + Notre-Dame des Bruyères :

*Mmes M. NASTASIA & G. ALESSI – Lingères.*

🕾 04/323 9342 ou 4473, les jours ouvrables de 6h à 15h30.

1. Secrétariat :

*R. HANON DIT JAUQUET :* 🕾 04/323 8497 du lundi au vendredi de 8h à 16h.

1. Chef de secteur :

*Mme C. DOSSIN* 🕾 04/323 8493.